

PICTOGRAMMES CLP/SGH*

Comme tout produit chimique, les produits pour piscine doivent répondre à des réglementations très strictes. Sur toutes les étiquettes doivent être détaillées les précautions d'emploi et les consignes de sécurité. Le cas échéant, doivent figurer également des pictogrammes (symboles noirs sur fond orange ou blanc) qui informent des dangers liés au produit concentré.

CLP est le règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges. Ce règlement aligne l'ancienne législation de l'UE sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances chimiques avec celle du SGH (le Système Global Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques).

*CLP Classification, Labelling, Packaging

*SGH Système Global Harmonisé



DANGER

ATTENTION

Ces pictogrammes sont associés à une mention d'avertissement « **Danger** » ou « **Attention** » en fonction de la catégorie de danger correspondant au classement du produit (un même pictogramme peut être associé soit à l'une soit à l'autre des deux mentions de danger).

Tous les produits **hth**[®] sont conformes à la nouvelle réglementation CLP



N° DES POMPIERS : **18** **112** (112 : numéro d'urgence Européen)

N° DU SAMU : **15**

N° DES URGENCES :

N° URGENGE CHIMIQUE **+44 123 523 96 70** 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7